



# J'ai un logement



# J'ai un logement

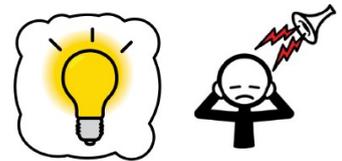
Toute personne handicapée a le droit de vivre là où elle veut. Quand une personne a un handicap, il est parfois difficile de trouver un logement.

Par exemple,

les personnes autistes ont souvent besoin d'habiter des endroits :

- avec peu de lumière,
- avec peu de bruit,
- proche de leurs familles,
- où elles sont respectées,
- qui peuvent changer si elles sont plus **autonomes**.

Etre **autonome**, c'est savoir se débrouiller seul.



# Je vis seul

Peu de personnes autistes vivent seules.

C'est parce que :

- elles ont peu d'argent pour vivre,
- elles ont du mal à avoir un **prêt** pour acheter un logement.

Un **prêt** c'est emprunter de l'argent à la banque qu'il faut ensuite rembourser.



Parfois, certaines personnes autistes peuvent habiter :

- seules,
- chez leurs parents,
- dans un logement avec d'autres personnes.



Même si ces personnes autistes sont autonomes, elles peuvent avoir des aides.

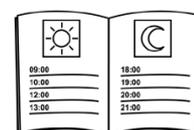
Il existe plusieurs aides.

## 1. Des aides humaines :

Les aides humaines, c'est lorsque des professionnels viennent aider les personnes autistes à faire certaines tâches.

Par exemple,

on peut les aider à faire leur programme pour la journée.



## 2. Des aides financières :

Les aides financières, c'est de l'argent donné aux personnes autistes.



Par exemple :

- la **M**aison **D**épartementale des **P**ersonnes **H**andicapées (**MDPH**) peut donner la **P**restation de **C**ompensation du **H**andicap (**PCH**).

La PCH est une somme d'argent qui sert à

payer des dépenses liées au handicap dans la vie de tous les jours.



- la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) peut donner une somme d'argent pour payer le loyer ;

Cette somme d'argent s'appelle l'**A**ide **P**ersonnalisée au **L**ogement (**APL**)



## J'habite dans un logement collectif

Un logement collectif est un logement où vivent plusieurs personnes.

Les personnes autistes peuvent aller dans des foyers pour :

- faire des activités,
- y habiter.

Il existe différents foyers selon :

- l'autonomie de la personne,
- ses problèmes de santé.

Pour aller dans un foyer, il faut faire une demande à la MDPH.

## 1. Les Foyers de vie :

Les foyers de vie accueillent des personnes handicapées autonomes.

Les foyers de vie proposent des activités aux personnes accueillies.

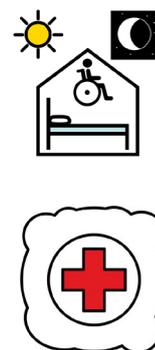
Parfois, il est possible d'habiter dans un foyer de vie.



## 2. Les Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM)

Les FAM accueillent des personnes handicapées qui ont :

- Très peu d'autonomie,
- Qui ont des problèmes de santé et qui doivent avoir souvent des soins.



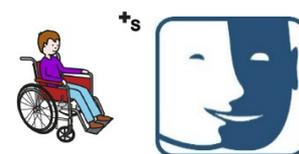
Les FAM ont différents tarifs :

- un tarif pour les soins,
- un tarif pour l'hébergement.

## 3. Les Maisons d'Accueil Spécialisés (MAS)

Les MAS accueillent des personnes

- qui ont un handicap important,
- qui ne sont pas autonomes.



Dans les MAS, les personnes accueillies ont :

- des soins tous les jours,
- des activités pour se détendre.



Les personnes accueillies en MAS qui ont très peu d'argent pour vivre, peuvent demander la **C**ouverture **M**aladie **U**niverselle (**CMU**).

La CMU est une assurance santé gratuite qui permet aux personnes qui ont le moins d'argent d'avoir les mêmes soins que tout le monde.

La CMU permet de payer certaines dépenses dans les MAS.



#### 4. L'habitat inclusif

La personne handicapée peut choisir de vivre en toute autonomie.

Elle peut aller dans **un habitat inclusif**.

Un **habitat inclusif** est un lieu avec plusieurs logements :



- indépendants,
- sécurisés,
- qui permettent d'avoir une vie sociale.
- avec des services adaptés aux besoins de la personne



handicapée, La personne handicapée peut avoir ou non des aides de la MDPH.

Vous pouvez demander des informations

à la **M**aison **D**épartementale des **P**ersonnes **H**andicapées (**MDPH**) pour :

- trouver un logement,
- avoir une aide financière.



Pour avoir plus d'informations sur les logements,

vous pouvez aller sur le site internet du

**G**roupement **N**ational des **C**entres de **R**essources de l'**A**utisme (**GNCRA**)

<https://gncra.fr/autisme/logement/>

Adaptation : Eloïse Auffret-Novice pour Signes de Sens

Relecteurs :

- Caroline Pieters et Florence Dutilleul, Association Nous Aussi Roubaix-Tourcoing.
- Audrey Coudouel et Matthieu Lepais, Association Trisomie 21 Rhône et Métropole de Lyon.

© Illustrations : Arassac

© Logo européen Facile à lire: Inclusion Europe. Plus d'informations sur le site [easy-to-read.eu](http://easy-to-read.eu).